



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 19 mars 2013

BRD (SAINTE MARIE) : LICENCIEMENTS ET ABUS PATRONAUX

Depuis quelques semaines, l'entreprise BRD, sous-traitante de France Telecom, dégraisse ses effectifs. En redressement depuis juillet 2012 pour une durée de 6 mois, BRD a bénéficié en janvier 2013 d'une prolongation du dispositif pour une période supplémentaire de 6 mois. Elle dispose de commandes pour plusieurs mois, a des chantiers en cours dans toute l'île, mais a décidé de licencier quatre travailleurs coup sur coup pour « fautes professionnelles ». C'est un prétexte trouvé par BRD pour se débarrasser de plusieurs salariés sans leur payer leurs indemnités.

Ces monteurs qui depuis des années sont payés en bas de la grille BTP, mais à qui BRD demande d'assumer plusieurs métiers à la fois (photovoltaïque, tirage de câble souterrain ou aérien, travaux électriques, etc) interviennent souvent loin du siège de l'entreprise, mais ne bénéficient pas des primes de trajet, ni de la prime Cospar. Leurs salaires sont régulièrement versés en retard. Ainsi pour le mois de février 2013, ils n'ont eu en tout et pour tout qu'une avance de 400 € versée le 10 mars. Le 19, ils ont bien reçu leur fiche de paie... mais sans le complément de salaire attendu ! Pour la direction, ce retard de paiement serait dû au mandataire financier, autant dire qu'elle se lave les mains de la situation critique dans laquelle se retrouve les salariés.

Les salariés se sont adressés à la CGTR pour récupérer leur dû et les accompagner dans leurs démarches juridiques.

GHER : IL Y A URGENCE À EMBAUCHER !

Au GHER, les conditions de travail se dégradent. Le manque de personnel génère de nombreuses heures supplémentaires dans beaucoup de services. Les salariés de plus en plus sous pression partent en arrêt maladie, en disponibilité. Même des contractuels démissionnent. Au lieu d'embaucher, la direction déplace les salariés d'un service à l'autre.

Les conséquences de cette politique de restrictions budgétaires sont supportées par le personnel, mais aussi par les patients dont la prise en charge devient de plus en plus problématique et difficile à assurer.

Nos camarades CGTR de l'hôpital réclament donc à juste titre les embauches nécessaires afin de pouvoir soigner les malades dans les meilleures conditions.

RAPPEL À L'ORDRE POUR LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ :

En visite dans l'île, Alain Bauer, le responsable du conseil d'administration du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) a déclaré que « sur 250 entreprises de sécurité à la Réunion, seules 115 sont officiellement répertoriées », il a aussi parlé d'une « moralisation de la profession », les employeurs n'étant pas très regardant sur leurs obligations légales, la formation de leurs salariés... Un autre problème évoqué par ce responsable concerne le détournement d'activité des salariés de la surveillance par les entreprises utilisatrices.

En effet, que ce soit dans les commerces, les services publics ou les collectivités, on peut constater que ces agents sont amenés à se transformer par exemple en conseillers commerciaux ou en agents d'accueil, tout en veillant aux vols et à la sécurité des personnes et des biens... ce qui revient à faire deux travaux pour le prix d'un !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Ne sont donc pas seulement concernées les entreprises de sécurité dans cette affaire, mais aussi les entreprises utilisatrices.

Alain Bauer a promis des sanctions (retrait d'habilitation) si sous trois mois tout ne rentrait pas dans l'ordre, chiche !

Ce monsieur a fait son travail vis-à-vis des entreprises, mais concernant les conditions de travail des agents de sécurité, la bataille reste à mener par les salariés eux-mêmes avec l'appui de la CGTR.

LES REVENUS DES PATRONS DE L'AGRICULTURE GARANTIS... ET CEUX DES TRAVAILLEURS ?

« La canne n'est pas en sursis », c'est ce qu'a déclaré le président de la CGPER, Jean-Yves Minatchy après le vote par le parlement européen du maintien des aides financières à la filière canne jusqu'en 2020. Non content de cela, Minatchy réclame des aides pour les achats d'intrants et les coupeuses pei. Après avoir agité la « menace qui pesait sur la filière canne », et l'avoir utilisée pour imposer à leurs travailleurs des sacrifices (salaires bloqués, travail non déclaré, suppressions d'emplois), planteurs et sucriers sont donc assurés de voir leurs revenus garantis par l'Europe pour des années encore. Aucune garantie par contre n'a été négociée pour le maintien des emplois et les augmentations de salaires pour les ouvriers agricoles ou d'usines, pour les employés et techniciens des organismes agricoles.

Et pourtant la preuve vient d'être donnée par l'Europe et l'Etat que ce n'est pas un problème d'argent. Eh bien, s'ils trouvent des centaines de millions d'euros pour arroser les patrons, il faudra bien qu'ils en trouvent aussi pour les travailleurs !

GRÈVE CONTRE LA RÉFORME PEILLON



financiers de les assumer.

Or à la Réunion, les municipalités ne respectent déjà pas leur obligation de fournir aux écoles les moyens de fonctionner correctement. Cette réforme ne fera donc qu'aggraver la situation au lieu de l'améliorer.

Plus nombreux seront parents et enseignants dans la rue le 28 et plus le gouvernement devra tenir compte de leurs revendications et revoir sa copie !

Le 28 mars prochain, les syndicats de l'Éducation nationale appellent à la grève contre la réforme Peillon. En ligne de mire principalement la « réforme sur les rythmes scolaires » instaurant la semaine de quatre jours et demi dans les écoles primaires et maternelles. Les enseignants doutent que l'allongement de la semaine scolaire d'une demi-journée soit bénéfique aux élèves.

De plus, la mise en place de cette nouvelle organisation entraînera des dépenses supplémentaires en personnel et en matériel pour les mairies qui n'ont pas toutes les moyens

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68